

AVIS DE PUBLICITÉ – MISE EN CONCURRENCE

POUR L'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

1 - PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Paul

Direction Valorisation Economique et Touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Les dossiers sont à retirer auprès de Monsieur Régis AURE / Madame Sabine ELISABETH et Monsieur Freddy PANGLOSSE - Tél : 0262 45 90 69.

Courriels :

- regis.aure@mairie-saintpaul.fr

- sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr

- freddy.panglosse@mairie-saintpaul.fr

Toute question concernant la consultation est à adresser à ces coordonnées.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Attribution d'une autorisation d'occupation du Domaine Public pour l'exercice d'une activité de restauration légère ambulante à l'angle de la rue Colbert et de la rue Saint-Louis en face du garage Ouest Auto à Saint-Paul (voir plan ci-dessous).



3 - MODALITÉ DE L'AUTORISATION

Autorisation délivrée à compter de la date de signature de la convention pour se terminer le 31 décembre 2022.

4 - CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

1. Valeur technique : *(prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation) : 40 %*
2. Qualité du projet : *qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel : 40%*
3. Proposition financière du candidat *(le seuil est fixé dans le règlement de consultation) : 20 %*

5 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Le dossier **complet** devra être remis avant le **3 mai 2022 à 14h00**.

Tout dossier déposé postérieurement à cette date **ne sera pas accepté**.